



⑫

**DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

⑰ Numéro de dépôt: **84400114.9**

⑸ Int. Cl.³: **B 21 D 43/10**

⑱ Date de dépôt: **20.01.84**

⑳ Priorité: **20.01.83 FR 8301118**

⑦ Demandeur: **AUTOMOBILES CITROEN, 62 Boulevard Victor-Hugo, F-92200 Neuilly-sur-Seine (FR)**  
Demandeur: **AUTOMOBILES PEUGEOT, 75, avenue de la Grande Armée, F-75116 Paris (FR)**

④③ Date de publication de la demande: **01.08.84**  
**Bulletin 84/31**

⑦② Inventeur: **Blannic, René Joseph, 14, Rue du Coteau Orgères, F-35230 St Erblon (FR)**

⑧④ Etats contractants désignés: **DE GB IT SE**

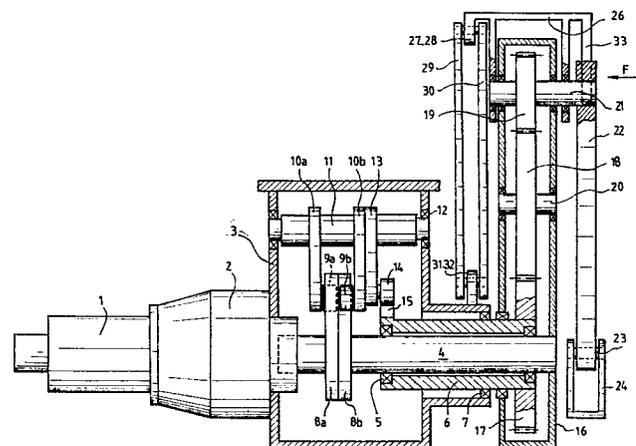
⑧⑧ Date de publication différée du rapport de recherche: **15.08.84 Bulletin 84/33**

⑦④ Mandataire: **Boivin, Claude, 9, rue Edouard-Charton, F-78000 Versailles (FR)**

⑤④ **Chargeur-extracteur de pièces à un seul moteur de commande.**

⑤⑦ Le chargeur-extracteur de pièces comporte un dispositif de préhension (25) propre à saisir une pièce, un moteur unique (1) monté fixe sur un bâti (3) pour déplacer le dispositif de préhension (25), un premier levier (16) calé sur un arbre (4) solidaire en rotation de l'arbre du moteur, un second levier (22) dont une première extrémité est articulée sur le premier levier, est sur la seconde extrémité duquel est articulé le dispositif de préhension (25), des moyens reliant les deux leviers (16) et (22) de façon que le mouvement de pivotement du premier levier (16) engendre un mouvement de pivotement du deuxième levier (22) et des moyens pour que le dispositif de préhension (25) reste parallèle à lui-même quand les deux leviers pivotent.

Les deux leviers (16) et (22) sont reliés l'un à l'autre par des moyens comprenant un planétaire (17) monté à rotation autour de l'arbre (4) portant le premier levier (16), un satellite (18) monté libre en rotation sur le premier levier (16), un pignon d'extrémité (19) dont l'axe est solidaire en rotation du second levier (22) et qui est également monté libre en rotation sur le premier, et des moyens à came reliant le planétaire (17) à l'arbre du moteur.





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. <sup>3</sup> )
A, D	GB-A-2 022 047 (SHIROYAMA KOGYO) * En entier *	1, 2	B 21 D 43/10
A	GB-A-1 395 058 (SAHLIN AUTOMATION) * En entier *	1, 2	
A	FR-A-2 346 071 (DANLY MACHINE CORP.) * Page 5, ligne 9 - page 11, ligne 23; figures 4-10 *	1, 2	
A	FR-A-2 130 065 (WEINGARTEN) * Page 7, lignes 11-16; figure 5 *	3, 4	
A	GB-A-1 196 414 (WICKMAN MACHINE TOOL SALES LTD.) * Page 2, ligne 106 - page 3, ligne 60; figures 5-7 *	3, 4	
A	FR-A-2 422 482 (REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT) * Page 3, lignes 7-18; figures 1-3, 7 *	5	
A	US-A-3 731 820 (AKIRI NIKI et al.) * Colonne 2, ligne 10 - colonne 5, ligne 2; figures 1-4 *	5	
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. <sup>3</sup> )
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 30-03-1984	Examinateur ROSENBAUM H. F. J.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ----- & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			Page 2
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. <sup>3</sup> )
A	DE-C-3 040 400 (WEINGARTEN)  -----		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. <sup>3</sup> )
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 30-03-1984	Examineur ROSENBAUM H.F.J.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul  Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie  A : arrière-plan technologique  O : divulgation non-écrite  P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention  E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date  D : cité dans la demande  L : cité pour d'autres raisons</p> <p>&amp; : membre de la même famille, document correspondant</p>			

